



19 mars 2020

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Covid 19 : Information des intercommunales de la Région wallonne quant aux services de collecte des déchets**

Mesdames, Messieurs,

Les autorités publiques en concertation avec le secteur de la gestion des déchets ont décidé d'un certain nombre de mesures visant à maintenir, tant que possible, un maximum de service à la population tout en préservant au mieux le personnel en charge de la collecte, du tri et du traitement des déchets. Ces mesures s'inscrivent bien entendu dans le cadre général adopté par le Gouvernement fédéral ce 17 mars.

#### **Les recyparcs**

L'ensemble des recyparcs de Wallonie restent fermés jusqu'à nouvel ordre.

Nous demandons donc aux citoyens de conserver chez eux les déchets destinés au recyparcs en préservant au maximum les règles de sécurité et d'hygiène, notamment :

- Pour les Déchets Spéciaux des Ménages tels que peintures, produits dangereux, diluants, emballages et restes de pesticides...stockez les chez vous dans un endroit sec et aéré (cave, garage...), hors de portée des enfants et des animaux domestiques. Ne mélangez jamais les déchets spéciaux entre eux, au risque de provoquer des réactions indésirables. Conservez les dans leurs emballages d'origine, placés dans un bac étanche.
- Pour les déchets d'amiante en particulier, veillez à les conserver dans un sac étanche et fermé. Evitez au maximum de découper ou casser des matériaux contenant de l'amiante, ce sont les poussières qui sont dangereuses. Si cela est indispensable, mouiller l'amiante avant découpe avec un outil à main plutôt qu'électrique, ceci afin d'éviter la production de poussières.

#### **Collectes en porte à porte**

Les collectes en porte-à-porte seront maintenues dans toute la mesure du possible. Si des perturbations interviennent, la priorité sera mise sur les déchets résiduels (sacs payant ou conteneur) et organiques (sacs ou conteneur)

Là aussi nous sollicitons l'aide des citoyens pour les mesures de précautions suivantes :

- Pour les collectes de déchets résiduels en conteneurs : utiliser toujours un sac (non payant) pour mettre les déchets dans le conteneur.
- si les personnes sont avérées positives au coronavirus ou s'il y a suspicion d'infection au coronavirus : pour les collectes de déchets résiduels en sac payant, doubler le sac payant avec un second sac non payant placé à l'intérieur du premier.

- Tant pour les déchets résiduels qu'organiques, ne les présentez pas à la collecte la plus rapprochée, mais à la suivante. Cette mesure vise à limiter au maximum le risque de survie du virus dans les déchets et sa propagation à travers la collecte.
- Les mouchoirs en papier usagés ainsi que les masques ou gants de protection doivent être mis dans les déchets résiduels.
- DANS TOUS LES CAS : VEILLEZ A BIEN FERMER LES SACS

Nous remercions d'avance la population pour sa compréhension et sa collaboration au respect de ces mesures. Mille mercis également à toutes nos équipes de collecte sur le terrain pour leur disponibilité et leur professionnalisme. Prenez soin de vous et des autres.

#### **Contacts presse :**

- Etienne OFFERGELD, Président de la Copidec, eoffergeld@inbw.be , 0476/69.59.26
- Eddy GIRARDI, Coordinateur, egi@copidec.be ,0478/30.16.18
- Pascaline LERUTH, chargée de projets, ple@copidec.be , 0476/86.20.31

#### **Contacts pour informations pratiques :**

- BEP Environnement – Ingrid Bertrand – ibe@bep.be– 0495/32.72.14
- Hygea – Belinda DEMATTIA ou Anne COPIN – belinda.demattia@hygea.be – ane.copin@hygea.be - 0498/04.83.61 – 0474/61.46.18
- IDELUX Environnement - Isabelle BREELS - isabelle.breels@idelux.be 0496/26.05.63
- in BW – Laetitia CANU – lcanu@inbw.be – 067/89.45.88.
- Intradel – Jean-Jacques DE PAOLI – jean-jacques.depaoli@intradel.be – 0491/72.20.05
- Ipalle - Nathalie Remy – nathalie.remy@ipalle.be – 069/84.59.88
- Tibi – Françoise Lardenoey – francoise.lardenoey@tibi.be – 0476/88.47.98